



Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts Proclamation et remise des prix décernés en 2019 mercredi 27 novembre 2019

Le mercredi 27 novembre 2019, sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts proclamera lors de sa Séance solennelle annuelle le palmarès des prix qu'elle a décernés au cours de l'année écoulée.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de **63 membres** répartis dans **9 sections artistiques**, elle s'attache à **promouvoir et encourager la création artistique** dans toutes ses expressions et veille à **la défense du patrimoine culturel français**. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Elle conduit également une politique active d'aide aux artistes en difficulté. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, parmi lesquels d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris, la Fondation Dufraine à Chars et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

En 2019, l'Académie aura ainsi distribué sur ses fonds propres, sur les fonds de l'Institut de France sur sa proposition et grâce au mécénat, **38 prix à des artistes de tous âges, confirmés ou au seuil de leur carrière**, en dessin, peinture, sculpture, gravure, architecture, composition musicale, photographie ainsi qu'à des ouvrages d'art. En encourageant ainsi la création artistique dans toutes ses expressions, elle participe au renouvellement des générations d'artistes et se positionne comme un acteur majeur du mécénat et du rayonnement culturel français.

Les chiffres 2019 :

38 prix attribués pour un montant de 526 000 euros
640 000 euros distribués au titre des aides et encouragements
225 000 euros de subventions accordées

Au cours de cette séance, un hommage sera rendu **aux membres disparus en 2019** avant que le Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Monsieur Laurent Petitgirard, ne prononce un discours consacré à « L'Opéra de Pékin de Paul Andreu ».

La Maîtrise de l'Opéra de Lyon dirigée par Karine Locatelli et l'Orchestre de Picardie, Orchestre National en Région Hauts-de-France, sous la direction de Laurent Petitgirard ponctueront musicalement cette séance.

La séance verra ainsi **la création mondiale de l'œuvre du compositeur Francesco Filidei « Quadro per l'Autunno »**, commande de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France sur proposition de l'Académie des beaux-arts.

Accréditation obligatoire

Accueil presse au 23 quai de Conti (Paris 6^{ème}) à partir de 14 heures 30 pour placement

Attention : clôture de l'accueil presse à 15 heures 15 - Début de cérémonie à 15 heures 30 précises

Les principaux prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2019



Steve Reich © Jeffrey Herman

Prix de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France

Sous l'égide de l'Institut de France depuis janvier 2005, la **Fondation Simone et Cino Del Duca** poursuit l'action de **Simone Del Duca**, correspondant de l'Académie des beaux-arts décédée en 2004, en conduisant d'importantes actions de mécénat dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. Chaque année, elle récompense des artistes confirmés en décernant trois prix de consécration à un peintre, un sculpteur et un compositeur pour l'ensemble de leur œuvre. Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension internationale, d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis en peinture, sculpture ou composition musicale ainsi que deux prix de confirmation de 25 000 euros chacun décernés dans les disciplines non attributaires du Grand Prix. **Le Grand Prix** a été attribué en 2019 au compositeur **Steve Reich**, les prix de confirmation au peintre **Lionel Sabatté** et au sculpteur **Chiharu Shiota**.



Chiharu Shiota, *A Long Day*, 2014
Kunthaus Interlaken, © Sunhi Mang



Lionel Sabatté, *Echafaudage oublié*, huile sur toile 2016.



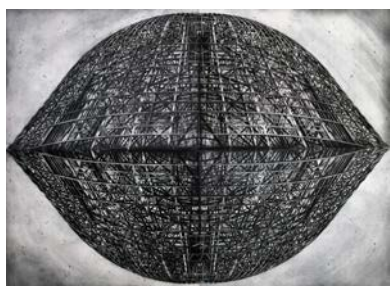
Diving into Ungrasen Baoli, Delhi, 1971
© Raghu Rai

Le Prix de Photographie de l'Académie des beaux-arts - William Klein a été créé en 2019 par l'Académie des beaux-arts, avec le soutien du Chengdu Contemporary Image Museum, en hommage à l'œuvre de William Klein. Doté de 120 000 euros et d'une exposition, ce prix de consécration biennal, d'envergure internationale, récompense un photographe pour l'ensemble de sa carrière et de son engagement en faveur de la photographie. Le prix a été décerné à **Raghu Rai**.



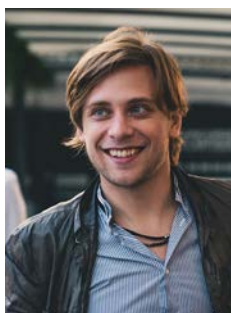
© bureau/archives Álvaro Siza Vieira, 2009

Le Grand Prix d'Architecture de l'Académie des beaux-arts (Prix Charles Abella) est attribué à un architecte pour l'ensemble de son parcours. Ce prix international est doté d'un montant de 35 000 euros. Lors de la remise du prix, le lauréat est invité à prononcer une conférence sous la Coupole du Palais de l'Institut de France. Le prix a été décerné en 2019 à **Álvaro Siza Vieira**. A partir de 2020, ce prix sera décerné en alternance avec l'organisation d'un **concours s'adressant aux étudiants et diplômés en architecture de moins de trente ans**.



Paradigm, pointe sèche sur Gampi, 2019
© Jenny Robinson

Le Prix de gravure Mario Avati - Académie des beaux-arts a été créé en 2013, en hommage au graveur Mario Avati, grâce à la donation d'Helen et Mario Avati, sous l'égide de l'Académie des beaux-arts et le parrainage de CAFAmerica. D'envergure internationale, le prix, doté de 40 000 dollars, est destiné à encourager les artistes qui, par la qualité de leur œuvre, contribuent à faire progresser l'art de l'estampe. Il récompense un artiste confirmé, de toute nationalité, pour son œuvre gravée, quelle que soit la technique d'impression utilisée. Les œuvres du lauréat font l'objet d'une exposition au Palais de l'Institut de France. Le prix a été décerné en 2019 à **Jenny Robinson**.



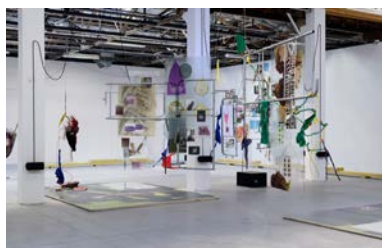
Stanislav Makovsky

© Kakanov Mode

Les Prix Pierre Cardin : Pierre Cardin, membre de l'Académie (section des membres libres) a souhaité encourager les artistes en créant en 1993 cinq prix annuels, d'un montant de 7625 euros chacun, décernés à un peintre, un sculpteur, un architecte, un graveur et un compositeur sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie. Ils ont été décernés en 2019 à **Julien des Monstiers**, peintre, à **Julien Creuzet**, sculpteur, à **Arnaud Rochard**, graveur, à **Lina Ghotmeh**, architecte et à **Stanislav Makovsky**, compositeur.



Arnaud Rochard,
Golden Age II, 2019



Julien Creuzet, exposition Palais de Tokyo
2019 © Aurélien Mole



Centre Chorégraphique de Tours
(lauréat) © Lina Gothmeh -
Architecture



Julien des Monstiers, *La Terre après la chute de l'Homme*, huile sur toile, 2018



Viktoriia Sviatiuk, *Même la guerre est quotidienne*, série de quatre dessins, pierre noire sur papier, 2019

Le Prix de dessin Pierre David-Weill - Académie des beaux-arts est un concours créé en 1971 afin d'encourager la pratique du dessin, geste fondamental de la création artistique. Il est ouvert aux artistes de moins de 40 ans, sans condition de nationalité. Organisé par l'Académie des beaux-arts, il est doté de trois prix (8000 euros, 4000 euros et 2000 euros). En 2019, le premier prix a été attribué à **Viktoriia Sviatiuk**, le deuxième prix à **Eve Malherbe** et le troisième prix à **Maximilien Hauchecorne**. Une mention a été décernée à **María Chillón**. Les œuvres des lauréats ainsi qu'une sélection de dessins des participants font l'objet chaque année d'une exposition au Palais de l'Institut de France.



Eve Malherbe, *Ce qui précède et ce qui suit la catastrophe, la Passion*, série de cinq dessins au fusain sur papier satin, 2019



Maximilien
Hauchecorne, *Plume*
et encre, 2018



María Chillón, *Reflet 3*, série de six dessins à la mine de plomb sur papier japonais



Yoni Nahum © Saben Giordan

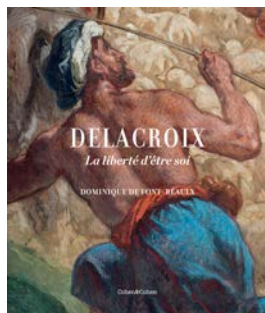
Les prix François-Victor Noury décernés par l'Institut de France sont destinés à encourager le développement de la culture, de la science et de l'art français. Sur proposition de l'Académie des beaux-arts un prix de 10 000 euros est décerné chaque année par la section « créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel » à un jeune cinéaste. Il a été attribué en 2019 à **Yoni Nahum**.



Théo Jansen, *Plaudens Vela*
© Marco Zwinkels

Le Prix de la Fondation Pierre Gianadda a été créé en 2010 par Léonard Gianadda, membre associé étranger de l'Académie. Doté de 10 000 euros, ce prix est ouvert à toutes les formes d'expression sculpturale et récompense un sculpteur pour l'ensemble de son œuvre. En 2019, il a été attribué à **Théo Jansen**.

Les prix d'ouvrages d'art :



Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant, le **Prix du Cercle Montherlant-Académie des beaux-arts** récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Depuis 2016, le prix est réparti entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros) ; il est entièrement financé par Monsieur Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de la Société « Parfums Salvador Dali ». Il a été décerné en 2019 à *Delacroix. La liberté d'être soi* de **Dominique de Font-Réaulx** (Éditions **Cohen & Cohen**).



Le Cantique des Oiseaux

Créé en 2005 à l'initiative de Simone Lurçat à la mémoire de son époux Jean Lurçat (1892-1966), membre de la section de peinture de l'Académie, le **Prix Jean Lurçat** récompense chaque année un ouvrage original récent de bibliophilie. Doté de 5000 euros, il est partagé entre l'illustrateur et l'auteur du texte. Il s'agit de l'un des grands prix de bibliophilie en France. Il a été décerné à l'ouvrage *Le Cantique des Oiseaux*, poèmes de **Farid ud-Din Attar**, eaux-fortes de **Sylvie Abélanet**.



Béatrice Soulage

Créé en 1989 par Liliane Bettencourt et son époux André Bettencourt (1919-2007), membre de l'Académie, le **Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral** est l'une des plus importantes distinctions dans cette discipline en Europe. **Décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts**, ce prix a pour ambition de reconnaître et récompenser les chœurs professionnels et maîtrises d'excellence qui contribuent au rayonnement du chant choral français. Depuis 2016, la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité amplifier son engagement en faveur du chant choral ; à la dotation du Prix de 50 000 euros s'ajoute un accompagnement du chœur lauréat dans la mise en œuvre de ses projets jusqu'à 100 000 euros. Le Prix a été décerné en 2019 à **la Maîtrise de l'Opéra de Lyon dirigée par Karine Locatelli**.



Pierre Offret

Créé en 2002 sous l'impulsion du compositeur Jean-Louis Florentz (1947-2004), membre de l'Académie, le **Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts** est destiné à promouvoir les jeunes organistes lauréats d'un conservatoire de musique ou d'un établissement équivalent à l'étranger. Son organisation a été confiée par l'Académie dès sa création à l'Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues du Maine-et-Loire (CSPO). Le Prix est doté de 4500 euros ; il a été attribué en 2019 à **Pierre Offret**.

Le palmarès de l'ensemble des prix attribués en 2019 est consultable sur le site www.academiedesbeauxarts.fr

Hermine Videau – Responsable du service de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academie-des-beaux-arts.fr

Pauline Teyssier – Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris